



EXTRAIT

CCAS 2026-005A

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Nombre****de Conseillers :****en exercice -11-****présents 10****votants 10**L'an **DEUX MILLE VINGT SIX****Le 29 avril**

le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN.

Date de la convocation du Conseil d'administration : 23 avril 2026

**PRÉSENTS** : Mme LE GUEN, Présidente ; Mme CHAPUT, Mme FOUCAUD, M. POUMEROULY, Mme MAY, Mme LABIDOIRE, Mme MIDON, Mme THEOLAS, M. RIOU, Mme SENEQUE

**ABSENTS** : Mme PAGLIONE-BISMUTH

**POUVOIRS** : Néant

Madame CHAPUT a été élue secrétaire de séance.

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION CCAS 2026-005**

### ELECTION D'UN VICE PRÉSIDENT

**Vu** l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**Vu** l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles stipulant que « *dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président* »

Madame la Présidente informe l'assemblée que Madame Catherine CHAPUT s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletin secret ;

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les résultats sont les suivants :

Madame Catherine CHAPUT obtient 10 voix

**Mme Catherine CHAPUT est proclamée vice-présidente**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

Béatrice LE GUEN  
Madame le Maire  
1 juin 2026

*Pour Copie conforme  
La Présidente,*

**Béatrice LE GUEN**